

Conseiller en Accompagnement des porteurs de projets à la création d'entreprise (PAIT) H/F

Le Poste

Au sein de la Chambre d'Agriculture des Hautes-Pyrénées (65 salariés), vous intégrez les équipes en charge de l'accompagnement des agriculteurs au travers d'actions individuelles et collectives. Nos champs d'interventions couvrent le conseil à l'installation/création d'exploitation, l'accompagnement à la gestion des entreprises technique et stratégique, l'accompagnement à la transition des systèmes sur les aspects économiques, environnementaux, agronomiques et humains. La diversité des métiers présents dans notre structure offre un cadre de travail pluridisciplinaire unique autant pour le ressourcement que pour le déploiement de services combinés. Vous serez l'interface entre les porteurs de projets en agriculture, les conseillers installation et les conseillers transmission pour une coordination des missions d'intervention et la mise en relation avec les ressources externes.

Les Missions

Sous l'autorité du Responsable de service, au sein d'une équipe métier « installation-transmission » structurée

- Accueil, information et orientation des porteurs de projets en agriculture (installation ou transmission)
- Accompagner les porteurs de projets à la maturation des projets : passer de l'idée à la concrétisation
- Accompagnement à la reconversion professionnelle
- Promotion des métiers de l'agriculture et des territoires
- Accompagner les cédants dans la transmission de leur entreprise par la mise en relation avec les porteurs de projets
- Formation des agriculteurs sur les thématiques déléguées

Les Compétences

- Capacités d'analyse et de synthèse
- Aptitudes rédactionnelles
- Rigueur, autonomie, capacité d'adaptation
- Aptitudes avérées au travail en équipe pluridisciplinaire
- Connaissances du monde agricole et de son contexte règlementaire appréciées
- Formation minimum Bac + 3 avec expérience ou Bac +5

Les Conditions d'emploi

- Poste à pourvoir au 1er septembre 2023
- Permis B et véhicule personnel
- CDI, temps plein
- Rémunération selon grille Chambre d'Agriculture
- Accord télétravail
- Poste basé à Tarbes ou à Lannemezan

Le Contact

Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à adresser avant le 21/07/2023 à :

> Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture 20 place du Foirail **65917 Tarbes Cedex 09**

Courriel: à rh@hautes-pyrenees.chambagri.fr